



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°23 DU SAMEDI 08/02/2025

Réunion du 3 février 2025

COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

RAPPEL IMPORTANT - INFORMATION AUX CLUBS

Pour tout projet de création ou aménagement concernant les terrains (dont arrosage intégré, éclairage, etc.) **et les infrastructures** (vestiaires, etc.), **il est nécessaire de faire une demande d'accord préalable** (D.A.P.) au District ou à la Délégation qui l'instruira et demandera l'avis de la commission de la Ligue Auvergne – Rhône-Alpes.

Une demande indispensable **dans le but que les réalisations respectent la réglementation en vigueur, afin d'éviter tout problème ultérieur d'homologation** ou demande de subvention (F.A.F.A.).

Pour les modalités de la demande, vous devez vous adresser au District ou à la Délégation.

DELEGUES DE SECTEUR

Pour retrouver la liste des « DELEGUES DE SECTEUR »,

- Aller sur le site du District de la Loire
- Dans le ruban rouge, prendre : « District »
- Choisir : « Délégués de secteur ».

CHORALE ROANNE BASKET

Grâce à un partenariat renouvelé, les licenciés de la Délégation du Roannais de football bénéficient d'un tarif préférentiel sur la billetterie en ligne pour toutes les rencontres de la Chorale de Roanne à la Halle Vacheresse. Ce code promo restera inchangé pour l'ensemble du championnat. Notez-le bien : CHORALE/DELEGFOOT.

La prochaine rencontre :

- **dimanche 9 février à 17h : Chorale – Châlons Reims**